

Altersexuel et opposé au « Mariage gay », je persiste et signe !

En 1981, la gauche avait mené une croisade historique contre la peine de mort. Dans une conjoncture différente, François Hollande veut coûte que coûte sa mesure phare arrachée au forceps aux forces des ténèbres. Ce sera donc le « mariage pour tous ». Loin de faire reculer le gouvernement, la « manif pour tous » du 13 janvier restera pour les siècles des siècles, la preuve de son courage à faire voter cette loi historique avant laquelle les homosexuels furent de véritables parias.

Le débat n'a porté que sur les valeurs – le bien et le mal – et a passé à la trappe les questions de l'utile ou du nuisible, du juste et de l'injuste. Les deux partis se lancent des mots d'oiseaux, et les militants gays n'ont plus qu'un argument : « ceux qui ne sont pas pour nous sont homophobes », tandis que les opposants les plus farouches ne jurent que par des anathèmes du style : « ils veulent détruire la famille ». Ce concours d'invectives n'occulte-t-il pas le cœur du débat ? La question n'aurait pas dû être d'ajouter le « mariage gay » au pacs, mais de trouver la solution la plus utile et juste pour accompagner ceux qui souhaitent unir leur existence avec d'autres êtres, et la moins injuste et nuisible pour que ne soient pas lésés ceux qui persistent à vivre seuls. Le « mariage pour tous » est-il la meilleure solution ? Voici les principales questions qui à mon sens n'ont toujours pas trouvé de réponse.

1. **Le « mariage pour tous » une fois voté, sera-ce la mort programmée du pacs ?** Aucun espoir désormais d'obtenir une fiscalité égalitaire, la naturalisation d'un conjoint pacsé d'origine extra-communautaire, ou de se marier religieusement avec un simple pacs. Le mariage était en passe de tomber en désuétude, et à cause de quelques militants gays, nous allons sans doute connaître cette disqualification d'un contrat pourtant plébiscité par les hétéros. N'eût-il pas été plus équitable de fusionner les deux statuts, plutôt que d'entériner une différence discriminatoire au profit du mariage ? Le divorce, cette immondice, va prospérer, alors que si l'on avait choisi la voie de l'amélioration du pacs, une lettre recommandée suffirait.

2. **Le « mariage pour tous » renforcera-t-il le matraquage des célibataires par le fisc ?** Cette catégorie de citoyens devra supporter le surcoût des déductions fiscales octroyées aux nouveaux couples homosexuels mariés. La part du logement dans le budget des ménages ne cesse d'augmenter ; il devient de plus en plus difficile à un célibataire de se loger et de survivre seul, et voilà qu'on accorde à des couples partageant le même appartement, et mutualisant les dépenses quotidiennes, toujours et encore plus d'avantages fiscaux – et sociaux –, même s'ils n'ont pas d'enfants ! De quelle « égalité » est-il question ?

3. **Le mariage monogame est « biphobe ».** En écrivant cela dans un essai paru en avril 2012, je visais particulièrement les associations prétendument « LGBT », qui réclament au nom des bisexuels (le B du sigle LGBT) un « mariage pour tous » excluant de fait un certain nombre de bisexuels. Quelques internautes anonymes ont ressorti le bon vieil argument selon lequel les bisexuels seraient amoureux soit d'une femme, soit d'un homme, toujours en alternance. L'existence d'un seul bisexuel simultané invalide cet argument. Cela ressemble à ce slogan imparable entendu en marge de la « manif pour tous » : « le mariage n'est pas interdit aux homosexuels : ils peuvent se marier, avec une personne du sexe opposé » ! Ce « mariage » n'est donc pas vraiment « pour tous », puisqu'il ne s'adresse qu'aux monogames.

4. **Un Contrat universel, sorte de pacs amélioré ouvert à plus de deux personnes, constituerait un cadre plus idéal pour l'enfant issu d'un projet de lesbiennes ou de gays,** que de favoriser seulement la PMA. En dehors des cas de bisexualité ou de polyamour évoqués ci-dessus, la question de la procréation médicalement assistée, maladroitement mêlée au débat par certains députés socialistes, a mobilisé les foules du 13 janvier. Il existe pourtant différentes solutions préservant l'existence d'un père et d'une mère biologiques connus de l'enfant, contrairement à ce qu'implique la PMA, du moins en France (l'anonymat du don de sperme a été supprimé en Grande-Bretagne en 2005). Institutionnaliser la PMA comme une pratique banale pour les couples homos, alors même qu'elle est une solution d'exception pour les couples hétéro, n'est-ce pas défavoriser la traditionnelle solution de la pipette ? Si elle a mal fonctionné, ce n'était pas forcément parce que les gays et les lesbiennes ne s'entendaient pas (ils ne s'entendent ni mieux ni plus mal a priori que 50 % des couples hétéros qui divorcent), mais peut-être parce qu'on n'a pas osé proposer un cadre légal pour ces familles atypiques.

Les militants qui, sans avoir consulté leur base, nous engagent durablement dans cette impasse monogame, portent une lourde responsabilité. La solution étriquée qu'ils ont adoptée a entraîné l'hostilité d'une part importante de la population, et voici qu'ils veulent nous faire croire que cette hostilité due à leur maladresse serait de l'homophobie, et que cette prétendue homophobie devient leur argument numéro un ! Je suis désolé, mais je suis altersexuel, un peu militant gay, et malgré plusieurs mois de débats biaisés, je demeure opposé au « mariage gay ». Démontrez-moi que j'ai tort, mais en répondant point par point à mes arguments, pas en me traitant d'homophobe.

Lionel LABOSSE

Dernier ouvrage publié :

Le Contrat universel : au-delà du « mariage gay », éditions À poil, 2012.